

## LES CAHIERS DE DOLEANCES DU VENDOMOIS

Objectif : Savoir repérer des informations dans des textes anciens

### **EXTRAITS DES CAHIERS DE DOLEANCES DU TIERS ETAT DE VENDOME :**

« Assemblée électorale le jeudi 5 mars 1789, en la grande salle de l'Hôtel de Ville de Vendôme. Population: 1207 feux.. Participants: les députés des compagnies, corps autorisés et communautés d'arts et métiers de la ville. (suit l'énumération des différents corps de métiers et de leurs députés). Aubergistes: Daflon ; Avocats: Ballyer, Bourreau ; Boulangers: Londiveau ; [...] Chapeliers: Drouin ; [...] Couteliers et arquebusiers: Pasquier l'aîné ; [...] ; Habitants libres: Boutrais, bourgeois ; Dehargne, bourgeois ; [...] etc... »

Le Tiers Etat de Vendôme demande :

**1-** « Qu'à l'avenir aucun acte public ne soit réputé loi si il n'a été demandé et consenti par les Etats Généraux.

**2-** Que les Etats Généraux soient assemblés et tenus au moins tous les trois ans dans le lieu et au temps que les Etats Généraux eux-mêmes indiqueront avant de se séparer.

**3-** Que dans les Etats Généraux il ne soit délibéré, [...] principalement en matière de finances, que par tête et non par ordre, et qu'en général il y ait deux députés du Tiers Etat pour un du Clergé et un de la Noblesse.

**4-** La suppression des gabelles, [...] que la capitation, les tailles [...], [...] les droits d'aides [...]les vingtièmes et autres [*impôts*] soient supprimés et qu'à la place il soit établi [...] une imposition générale sur tous les biens fonds (= *fonciers*) du Royaume,

**5-** Qu'il soit établi sur les particuliers [...] une imposition proportionnée de même à leurs facultés.

**6-** Qu'aucun impôt ne soit établi sans le consentement des Etats Généraux.

**7-** Les dépenses seront désormais fixées et les ministères [*seront*] obligés de rendre compte à la fin de chaque année de toutes les sommes qui leur auront été délivrées pour lesdites dépenses. Que le Roy soit instamment supplié de vouloir bien réduire la dépense de Sa Maison [= *La Cour* ]

**8-** La suppression des justices seigneuriales [...]

**9-** Que les Etats Généraux prennent les mesures les plus sûres pour qu'aucuns citoyens ne puissent être arrêtés ni détenus [*arbitrairement*]

**10-** Qu'aucun sujet ne puisse être enlevé à ses juges naturels. Que la justice criminelle soit réformée afin que tout accusé puisse avoir les moyens de se défendre et de se justifier et que le conseil qu'il demandera ne lui soit jamais refusé.

**11-** Que les officiers de police soient autorisés à taxer\* les comestibles [...]

**12-** Que la liberté de la presse soit accordée. Que toutes personnes, à l'exception des ecclésiastiques, puissent exercer le commerce soit en gros soit en détail [...] que les maîtrises d'art et métiers soient supprimées [...]

**13-** Qu'il soit [réfléchi] aux moyens de réduire [...]les coutumes, poids et mesures, en une seule coutume, un seul poids et une seule mesure.»

\*taxer : fixer un prix de vente maximum

## Les Etats Généraux à Vendôme :

- a) Qui sont les personnes présentes à la réunion du 5 Mars à Vendôme ? .....  
.....  
Quel ordre représentent-ils ? .....

### Ils demandent :

- b) (1) Les Etats Généraux doivent avoir le pouvoir .....
- c) (2) Les Etats Généraux doivent se réunir .....
- .....
- d) (3) Aux Etats Généraux, la tradition est que chaque ordre ait droit à une voix. C'est le vote par ordre. D'après toi, dans ces conditions qui va se réunir dans ses votes et contre qui ? .....
- Le Tiers de Vendôme demande que les votes aux Etats Généraux se fassent « par tête », c'est à dire : un député doit représenter ..... Le nombre de députés du Tiers Etat doit être ..... à celui du Clergé et de la Noblesse réunis.
- e) 4) + 5) Il faut ..... les impôts anciens comme : .....  
..... et les remplacer par .....
- f) (6) Les impôts doivent être ..... par les Etats Généraux.
- g) (7) Les dépenses des ministères seront ..... par .....
- .....
- Les ministres devront rendre compte de leurs ..... Le Roi est prié de .....
- h) (8) Il faut ..... les justices seigneuriales.
- i) (9) Il faut interdire les arrestations .....
- j) (10) Tout citoyen doit être jugé par ..... Il doit pouvoir assurer sa .....
- k) (11) En période de pénurie, les prix des produits alimentaires doivent être ..... C'est à dire que la police doit pouvoir .....
- .....
- l) (12) La presse doit être ..... Tout citoyen doit être libre d'exercer la profession qu'il souhaite.  
(Liberté du ..... et de l'.....)
- m) (13) Il faut ..... le système des poids et mesures.